

Mise en ligne : 13 février 2019.  
Dernière modification : 4 septembre 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## NAM-LONG, Hanoï (Albert Couteau et Nguyễn-Thieu)

### Albert Couteau

Dirigeant de l'Entreprise Aviat  
Administrateur de la Société générale des chaux du Tonkin (1928)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chaux\\_du\\_Tonkin.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chaux_du_Tonkin.pdf)  
Représentant des Papiers Martin frères,  
il élève en février 1929 une protestation contre les Messageries maritimes  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messageries\\_maritimes-Indochine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messageries_maritimes-Indochine.pdf)  
Liquidateur de la Mine Armorique (1933)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Armorique\\_pb\\_argentifere.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Armorique_pb_argentifere.pdf)

<b>OFFICE FRANCO-ANNAMITE DE REPRÉSENTATIONS</b>	<b>NAM-LONG</b>
<b>30, rue des Voiles, HANOI</b>	<b>A. COUTEAU et NG. THIEU</b>
TEL. 804      Adr. Télégr. NGUTH-HANOI	
<b>Représentant Exclusif de :</b>	Tissages de Vizille (Soieries Lyonnaises) Manufactures de Velours et Peluches (Velours)
<b>André Gillier</b> : Bonneterie (Troyes)	<b>Macoto</b> (Couvertures à Nam-Dinh)
<b>J. Richier</b> (Cravates)	<b>A. Kiener &amp; C<sup>o</sup></b> (Draperies)
<b>J. Basset</b> (Chapeaux marque JIB)	<b>S<sup>té</sup> Industrielle Textile</b> (Cotonnades)
<b>Pupier et Peyronnet</b> (Feutre P. et P.)	Papiers Martin Frères, Paris — C <sup>ie</sup> Coloniale des Tabacs

(Annuaire de toute l'Indochine, 1933, p. 545)

NAM-LONG (Office franco-annamite de représentations).

R. C. Hanoï n° 804,

30, rue des Voiles,

Adr. Tél. : « NGUTH »,

Codes : Cogef Lugagne — Natio — Bentley's,

Directeurs : A. Couteau & Ng. Thieu.

Représentants exclusifs de :

Tissages de Vizille (Société Lyonnaise).

Manufactures de Velours et Peluches (Velours).

André Gillier : Bonneterie (Troyes).

J. Richier (Cravates).

J. Basset (Chapeaux marque JIB).

Pupier et Peyronnet (Feutre P. et P.).

Macoto (Couvertures à Nam-dinh).

A. Kiener & Cie (Draperies).

S<sup>té</sup> Industrielle Textile (Cotonnades)[Boussac].

Papiers Martin Frères Paris.

Cie Coloniale des Tabacs.

(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 1<sup>er</sup> janvier 1933)

Le tribunal de commerce de Hanoï autorise M<sup>me</sup> Girodolle à faire vendre par les soins de M. Couteau, courtier de commerce assermenté, un stock de marchandises neuves, bijouterie, tapis, vaisselle, verrerie.

.....  
La cour d'appel a ramené de 11.000 à 7.500 piastres les honoraires (principal, intérêts et frais) dus par MM. Couteau et Julien à M<sup>es</sup> Mandrette et Piriou.

---

Inauguration d'un atelier de tissage

(*Chantecler*, 22 janvier 1939, p. 6)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lyonnaise\\_de\\_Textiles.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lyonnaise_de_Textiles.pdf)

Mercredi 18 janvier, à 16 heures, M. le résident supérieur Châtel, accompagné de M. l'administrateur Vinay, directeur des bureaux, Saint-Mleux, Théric, Daunic, membres du cabinet, s'est rendu à Thuy-Khuê pour présider à l'inauguration de l'atelier de démonstration pour le tissage de la rayonne, de la Société lyonnaise de textiles et de la maison Nam-Long.

M. le chef du protectorat était accueilli à son arrivée par MM. Couteau, Vu van An et Nguyen De, représentants de la maison Nam-Long.

Sous la conduite des dirigeants de la maison Nam-Long, M. le résident supérieur visita l'atelier de démonstration comprenant une douzaine de métiers à tisser de la rayonne.

Après la visite eut lieu un thé offert par la maison Nam-Long.

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE HANOÏ (TONKIN)

---

LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI\\_Hanoi\\_electeurs-1940.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Hanoi_electeurs-1940.pdf)

26 Couteau Albert Courtier 30, rue des Voiles

---

1<sup>er</sup> octobre 1943

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1943, p. 1136)

par la S.A. C .R.I. C. et M. Couteau

Vu les arrêtés 2850-D, 2851-D du 13 Août de M. le Gouverneur Général.

À compter du 10 Septembre 1943, les prix maximum du sucre provenant de Tuy-Hoa <sup>1</sup>et de Hiệp Hoa <sup>2</sup> sont fixés uniformément pour tout le Tonkin :

en gros les 100 kg            86 \$ 40

---

<sup>1</sup> De la Société sucrière d'Annam :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucriere-Annam.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucriere-Annam.pdf)

<sup>2</sup> Des Sucrieries et raffineries de l'Indochine :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucrieries+raffin.\\_Indochine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucrieries+raffin._Indochine.pdf)

aux utilisateurs les 100 kg 91 \$ .00  
vente aux consommateurs le kg 0,95

---